

## Avis De Vente

### Appel d'Offres N°01/2023

#### Cession de Treize (13) Biens

**Sis à Gammarth, à Ain Zaghouan et à Kheireddine Le Kram -Tunis, à Raoued- Ariana, à Hammam Sousse, à Oued Lahmam et à Chott Mariem -Sousse  
(En Lots séparés)**

La société Gammarth Immobilière (G.I), Société de droit tunisien propriété de l'Etat se propose de lancer Un appel d'offres pour la cession à l'amiable de :

- Une (01) Villa sise à Gammarth-Tunis et Une (01) maison sise à Hammam Sousse -Sousse :

Lot	Nom du bien	Titre Foncier	Situation	Descriptif/ Contenance	Sup. du terrain	Sup. couverte
I	<a href="#"><u>Villa Les Jasmins</u></a>	144905 Tunis  Parcelles :  35 -38	Villa située sur la colline de Gammarth, Avenue de la Promenade donnant sur la plage de Gammarth et à proximité de la ville de La Marsa	Villa R+1avec Deux Rez de Jardin  <b>En cours d'achèvement (travaux de finition)</b> <b>Construite sur la colline de Gammarth bénéficiant d'une vue panoramique sur la plage de Gammarth</b>  se compose d'un rez-de chaussée (486,08 m <sup>2</sup> environ), d'un 1 <sup>er</sup> étage (357,47 m <sup>2</sup> environ) d'un 1 <sup>er</sup> Rez de Jardin (307,62 m <sup>2</sup> environ), d'un 2 <sup>ème</sup> Rez-de-Jardin (162,61 m <sup>2</sup> environ)	901 m <sup>2</sup>	1 313,78 m <sup>2</sup> Environ
II	<a href="#"><u>Zeineb 1508</u></a>	Non immatriculé	11 Rue Taieb Mhiri, la médina de Hammam Sousse et à 15 minutes de la zone touristique	Maison traditionnelle R+1 Composé de 02 Salons, 06 Chambres à coucher, 02 cuisines et 02 salles de bains  Avec un patio découvert (17.5 m <sup>2</sup> environ)	157,5 m <sup>2</sup> environ	238,5 m <sup>2</sup> environ

▪ Huit (08) Terrains sis à Raoued – Ariana, à Ain Zaghouan- Tunis et à Oued Lahmem- Sousse :

Lot	Nom du bien	Titre Foncier	Descriptif/emplacement	Superficie	Caractéristiques.
III	<a href="#">Raoued Plage</a>	12756 Ariana	Avenue Mer Méditerranée, Raoued donnant directement sur la plage A quelques minutes de la zone touristique de Gammarth, à proximité du pôle financier	8 400 m <sup>2</sup>	<b>Zone résidentielle d'Habitat Individuel jumelé : UAa2</b> <b>Hauteur 12 m R+2</b> <b>Avec la possibilité de réalisation d'une opération d'ensemble conformément au Règlement d'urbanisme COS 0,5 CUF 3</b> <b>Hauteur 25 m R+6</b>
IV	<a href="#">Dora 1</a>	195996 Tunis / 62443 Tunis	Lot nu dans un terrain non aménagé à vocation résidentielle ouvrant sur l'avenue El Yakout, Ain Zaghouan-Le Kram.	1 181 m <sup>2</sup>	<b>Zone d'Habitat individuel groupé UAa4/COS=0,75/CUF=1,8</b> <b>Hauteur = 12 m R+2</b>
V	<a href="#">El Karam</a>	68989 Tunis Parcelles 8 et 9	Terrain nu situé à Cité M'hiri- Ain Zaghouan donnant directement sur la route GP9 Tunis -La Marsa et à proximité du siège de « Hyndai Motor Company »	1200 m <sup>2</sup> dans l'indivision	<b>Zone d'Habitat UAa3</b>
VI	<a href="#">Hmeda 4</a>	24487 Sousse Parcelle 974	<b>Oued El Hammam-à proximité de la Zone Touristique Marina El Kantaoui-Sousse</b>	1 246 m <sup>2</sup>	<b>Zone d'habitat UAa2</b> Selon le PAU de la ville de Hammam Sousse approuvée par le décret n° 1870 du 26 Juillet 2010 et qui est en cours de révision
VII	<a href="#">Hmeda 5</a>	24478 Sousse Parcelle 983		934,334 m <sup>2</sup> Dans l'indivision de 2 803 m <sup>2</sup>	
VIII	<a href="#">Hmeda 2</a>	23954 Sousse Parcelles : 676- 672- 687		1696,816 m <sup>2</sup> dans l'indivision de 3 194 m <sup>2</sup>	<b>Zone d'habitat collectif UAa2</b> selon le PAU de la ville de Hammam Sousse approuvée par le décret n° 1870 du 26 Juillet 2010 et qui est en cours de révision
IX	<a href="#">Hmeda 7</a>	36067 Sousse		1231,905 m <sup>2</sup> dans l'indivision de 2286 m <sup>2</sup>	
X	<a href="#">Hmeda 16</a>	161482 Sousse Parcelle B 673		535 m <sup>2</sup>	

▪ **Trois (03) appartements sis à Kheireddine Le Kram -Tunis, à Chott Mariem et à Hammam sousse- Sousse:**

Lot	Nom du bien	Titre Foncier	Adresse/descriptif	Type	Sup. du bien Objet de la cession
XI	<a href="#">Beau Rivage 41</a>	154475 Tunis (Titre mère)	<b>Appartement N° F4-1,</b> au 4 <sup>ème</sup> étage, bloc F Le complexe résidentiel "Beau Rivage" rue Ibn Batouta, la Banlieue Nord de Tunis, kheireddine Le Kram en face de la plage	<b>S+4</b>	<b>182 m<sup>2</sup></b> En plus les parts communes et indivises revenant à l'appartement
XII	<a href="#">Meriam</a>	59249 Sousse/182272 Sousse (Titre mère)	Appartement N° B-03, Au 1er étage, Résidence située à Chott Mariem à 50 m de plage	<b>S+2</b>	<b>120 m<sup>2</sup></b> Y compris les parts communes et indivises revenant à l'appartement
XIII	<a href="#">EL Baraka</a>	89245 Sousse	Appartement N°04 au 1 <sup>er</sup> étage résidence El Maraoui située sur la route Nationale GP1 Hammam Sousse- Sousse	<b>S+2</b>	<b>71 m<sup>2</sup></b> En plus les parts communes et indivises revenant à l'appartement

Les plans de situation sont disponibles sur le site [www.gammarth-immobiliere.tn](http://www.gammarth-immobiliere.tn), ou directement au siège Social de la société ou à son bureau à Sousse.

Les biens objets de la cession seront cédés libres de tous droits ou hypothèques de nature à entraver le transfert de propriété.

La vente porte sur **les biens immobiliers, meubles et équipements** dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers sous sa propre responsabilité.

Les personnes intéressées par l'acquisition des biens immobiliers objets de la cession sont invitées à s'assurer le cas échéant de leurs vocations et de leurs situations auprès des autorités locales et des services techniques compétents avant de participer à la présente procédure de cession.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part à un ou plusieurs lots du présent appel d'offres est autorisé à visiter les biens mis en vente. Les visites seront organisées sur rendez-vous durant la période allant du **03 Avril au 08 Mai 2023**. Les candidats devront en formuler la demande de visite auprès de Gammarth Immobilière selon les conditions fixées dans le cahier des charges (C.C) et après retrait de ce dernier, aux heures ouvrables, contre le paiement de la somme non remboursable **de Cent dinars (100 DT)** en espèces ou par chèque au service financier de la société ou à son agence régionale sise en face du carrefour Sahloul-Sousse.

Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

**Destinataire : Société Gammarth Immobilière**

**Adresse : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding Les berges du lac 1053 Tunis - Tunisie**

**Objet : Participation à l'Appel d'Offres n°01/2023  
« A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre »**

Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenus des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant

Au C.C est fixé forfaitairement à **Trente mille dinars (30 000 DT) pour le lot I, à soixante mille dinars (60 000 DT) pour le lot III, à Vingt mille dinars (20 000 DT) pour chacun des lots II, IV et V et à dix mille dinars (10 000 DT) pour chacun des lots de VI à XIII.**

La date limite de remise des offres est fixée au **Mardi 09 Mai 2023 à 15H00**, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. **La séance publique d'ouverture** des plis sera tenue le même jour à **15H30** au siège de la société en présence d'un huissier notaire, des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant **cent quatre-vingt (180) jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Pour plus d'informations veuillez contacter le service commercial de la société ou son agence régionale (+216.71.960.100, +216.73.369.037 ou +216.98.910.000). **G.I**

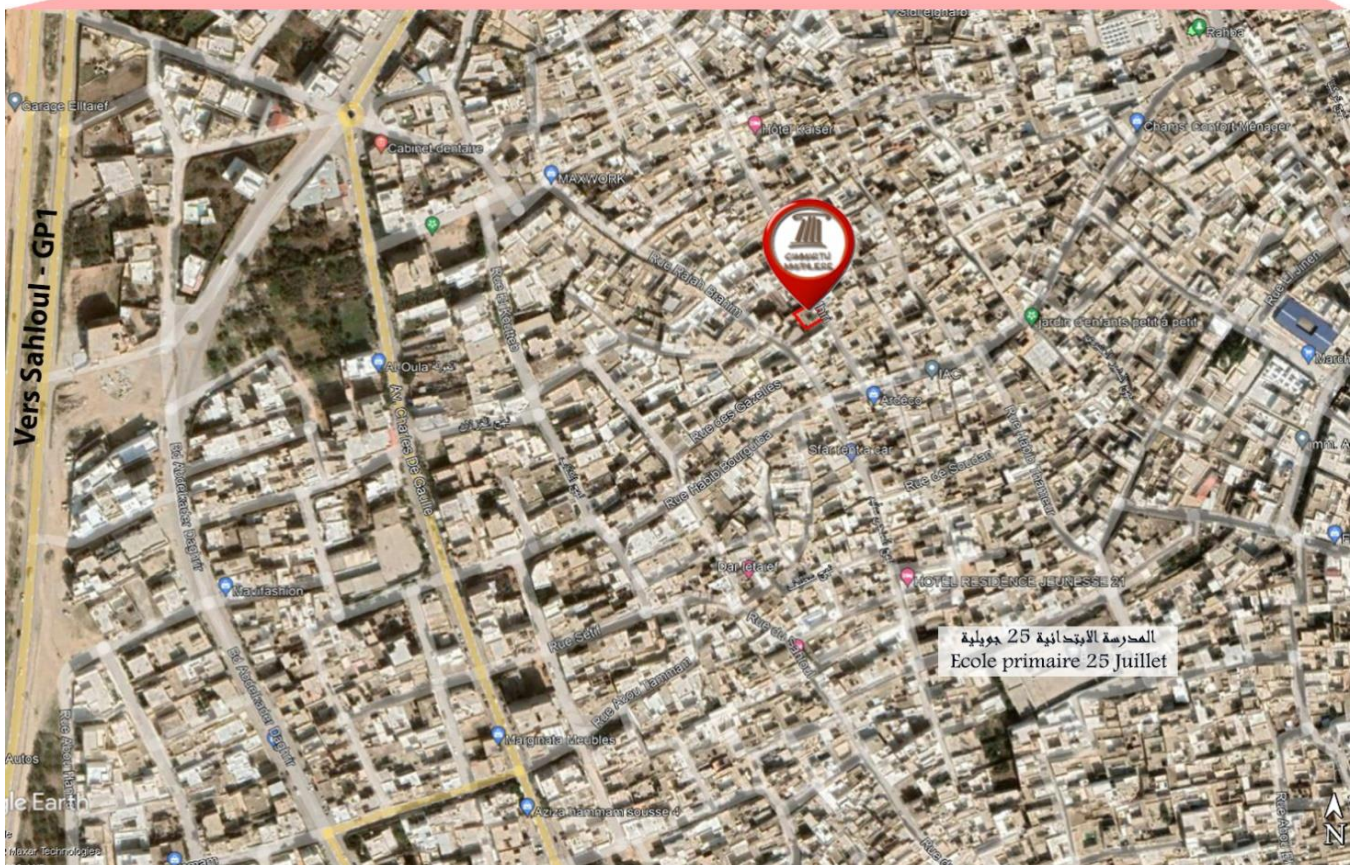
# Vue par satellite de la villa « Les Jasmins » sise à Gammarth – La Marsa

36°54'0.79"N, 10°18'54.88"E

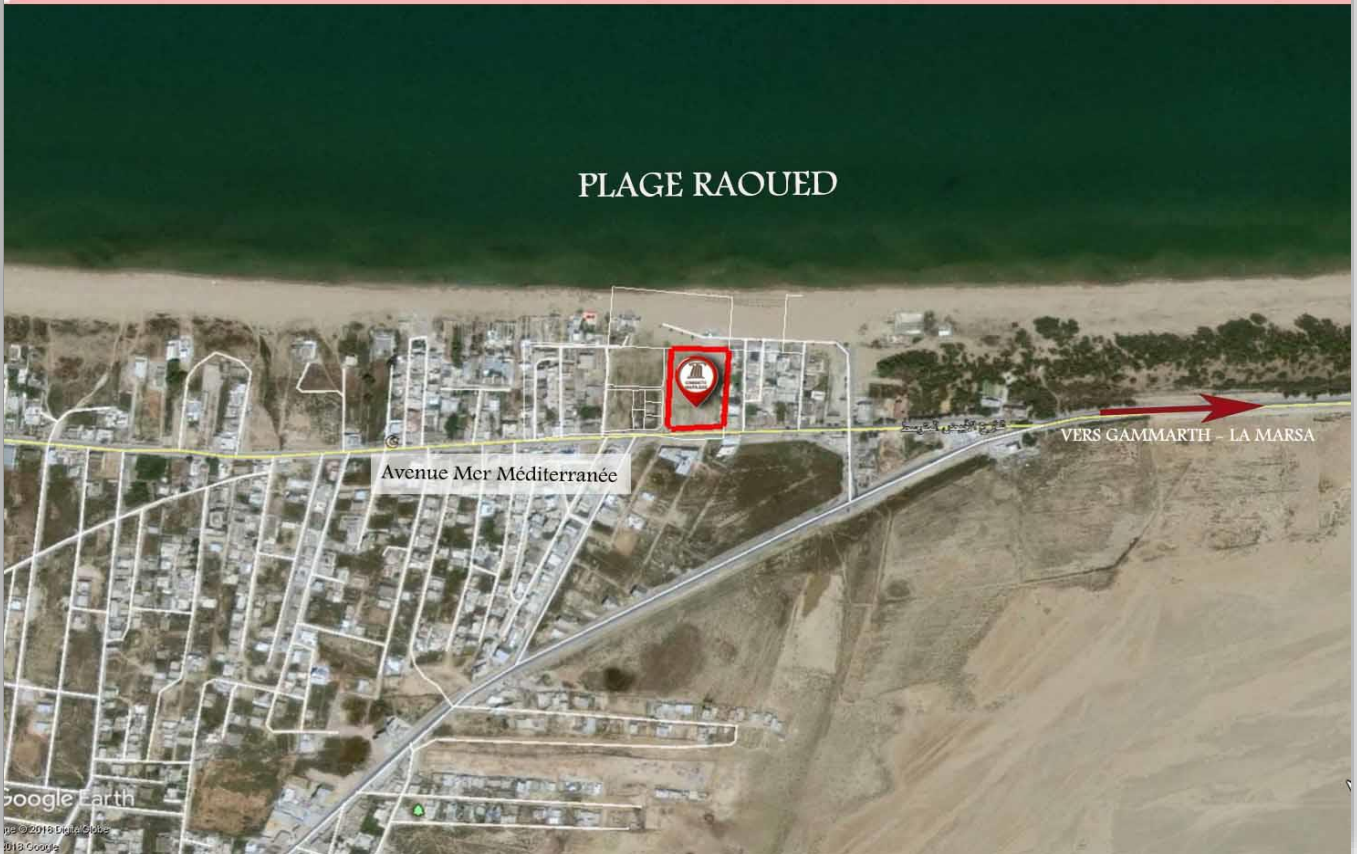
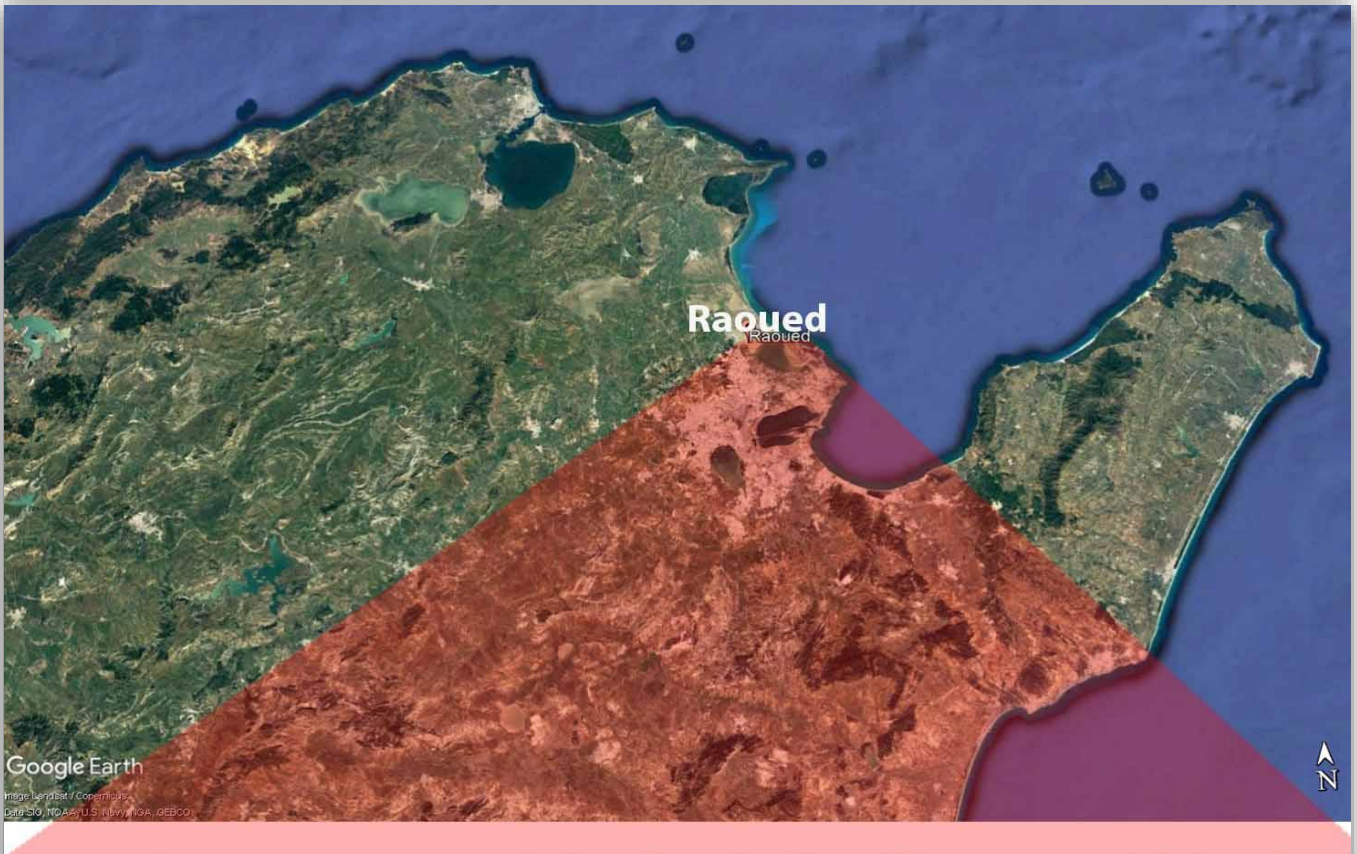


# Vue par satellite de la maison « Zeineb 1508 » sise à Hammam Sousse -Sousse

35°51'31.51"N, 10°35'21.66"E

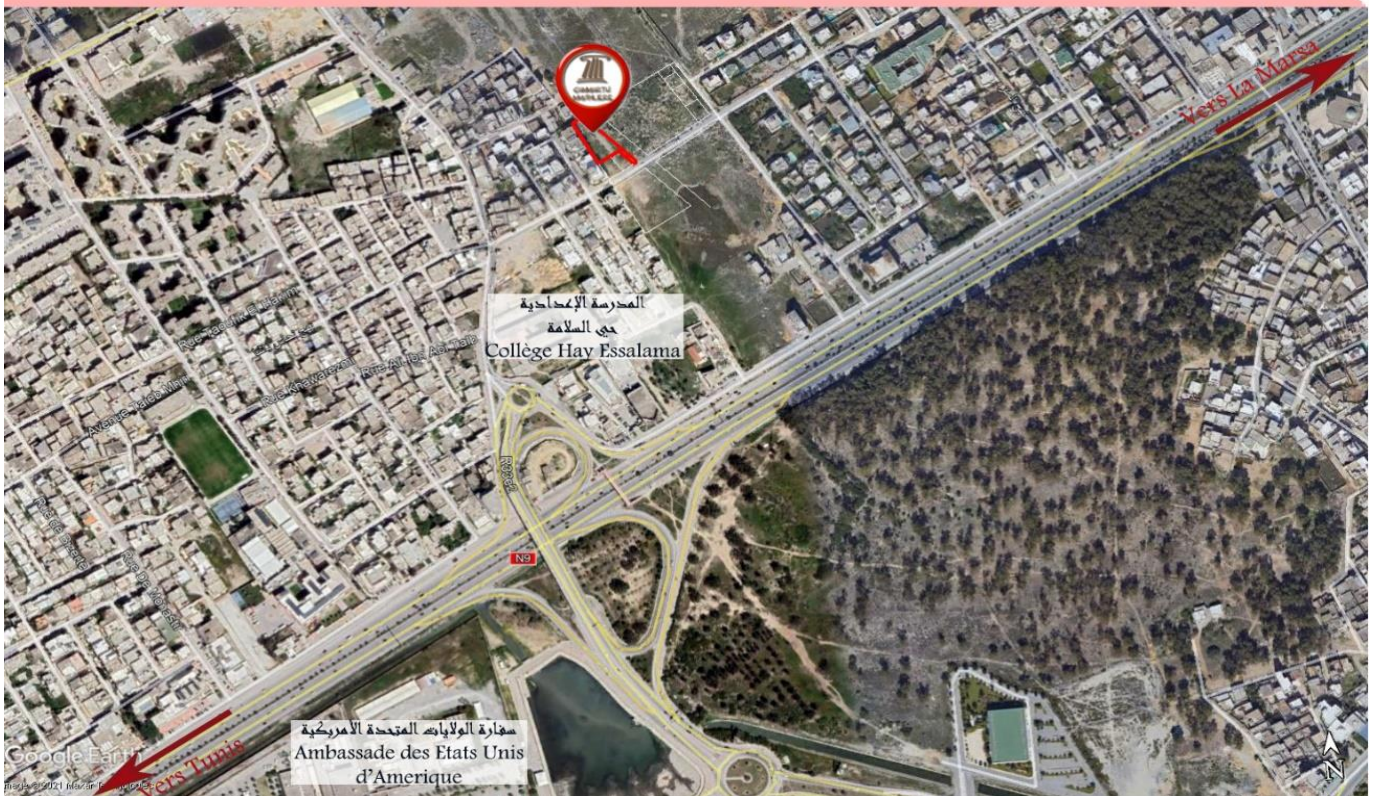


**Vue par satellite du terrain « Raoued plage » sis à Raoued - Ariana**  
**36°57'25.59"N, 10°13'42.43"E**



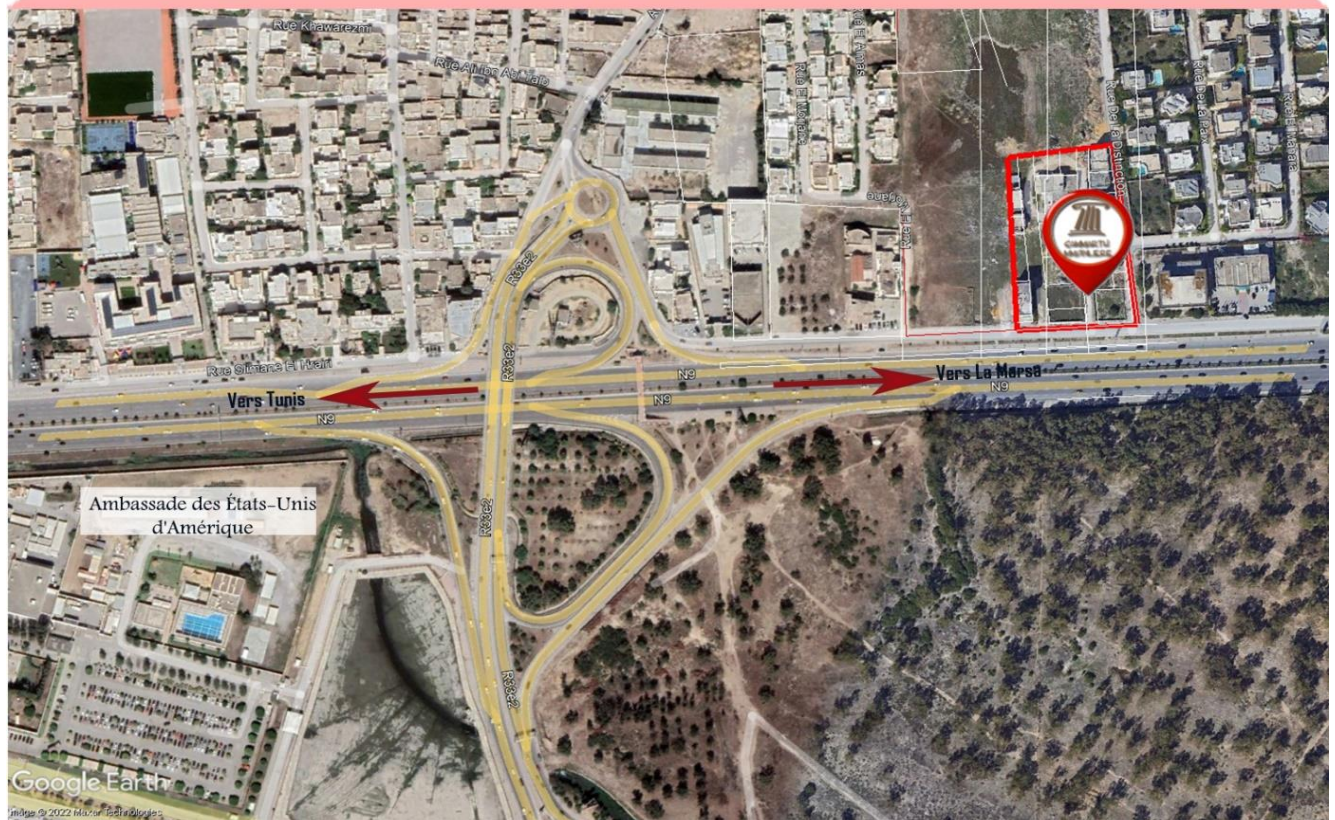
# Vue par satellite du terrain « Dora 1 » sis à Ain Zaghouan - Tunis

36°51'23.79"N, 10°16'24.73"E





**Vue par satellite du terrain « El Karam » sis à Ain Zaghouan- Tunis**  
**36°51'17.54"N, 10°16'33.62"E**



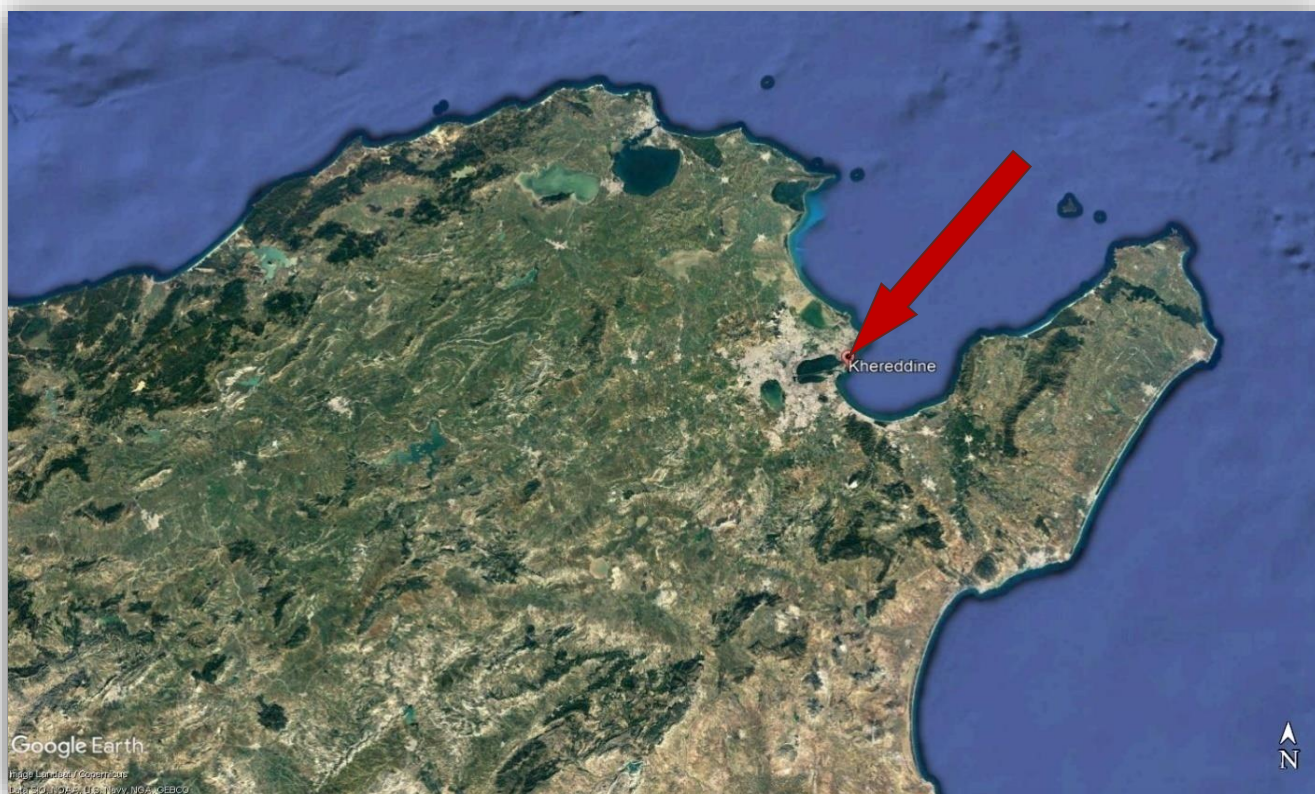
# Vue par satellite de la zone urbaine aménagée sise à Oued El Hammam – Hamam Sousse

35°52'38.22"N, 10°35'34.76"E



# Vue par satellite de l'appartement « Beau Rivage 41 » sis à Kheireddine - Le Kram

36°49'51.04"N, 10°19'5.04"E

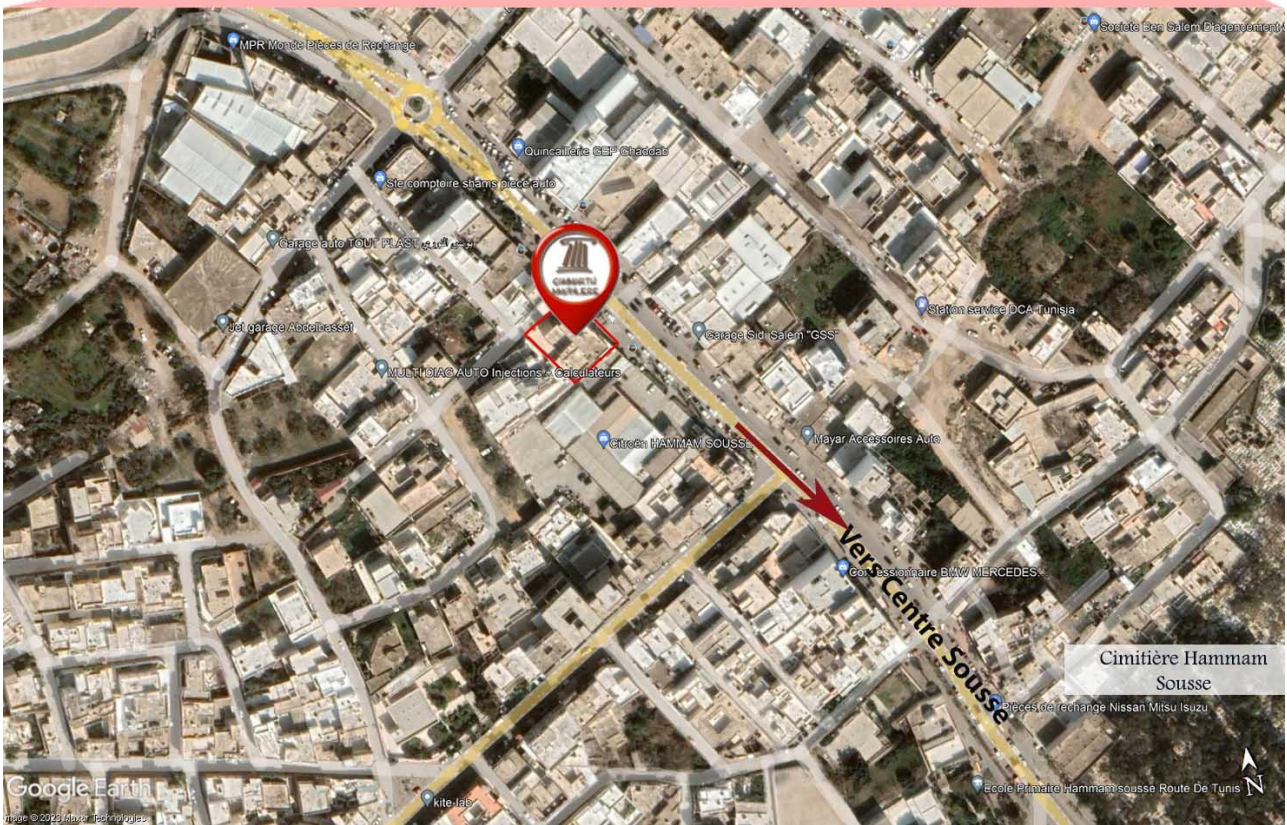


**Vue par satellite de l'appartement « Meriam » sis à Chott Mariem- Sousse**  
**35°56'14.84"N, 10°33'35.66"E**



**Vue par satellite de l'appartement « El Baraka» sis à Hammam Sousse- Sousse**  
**35°51'52.92"N, 10°35'29.54"E**

A  
titre



*indicatif selon Photos et droits Google fournis au public.*